



ASS Société coopérative des sélectionneurs

Communiqué de presse du 27 janvier 2022

L'Assemblée Générale de l'ASS a eu lieu par correspondance en raison de la situation de la pandémie et des mesures sanitaires en vigueur.

Monsieur Pascal Savary de Payerne a été élu au Comité et à la Présidence de l'ASS. Il succède à Monsieur Jean-Luc Pidoux qui est arrivé à l'âge de la retraite et a ainsi démissionné de ses fonctions. L'exercice 2020-2021 réalise un chiffre d'affaires de CHF 18'466'115.- qui est supérieur de 12.9 % à celui de la période précédente. Ceci s'explique principalement par les ventes plus élevées de semences de céréales, par les bons rendements réalisés dans la production de pommes de terre et par les nouveaux mandats de triage dans le secteur des graines alimentaires. Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 118'882.-. Les ventes totales de semences et plants se sont élevées à 11'924 t, soit 12.3 % de plus que lors de la campagne précédente.

Initialement prévue le 18 janvier 2022 à Yverdon, l'assemblée générale de l'ASS en présentiel a dû être annulée en raison de la situation sanitaire. Elle a donc été organisée par voie de correspondance et les bulletins de vote ont été dépouillés le 26 janvier 2022 au bâtiment administratif de l'ASS sous l'égide d'une délégation de la commission de gestion. Tous les points de l'ordre du jour ont été approuvés pratiquement à l'unanimité. Cela concerne aussi bien les comptes 2020-2021 que le rapport d'activité et les différentes élections.

Etant arrivé à l'âge de la retraite, notre Président, **Monsieur Jean-Luc Pidoux**, s'est retiré de son mandat. Monsieur Jean-Luc Pidoux a assumé la Présidence durant 23 ans et s'est dévoué sans compter pour l'ASS. Il a produit des semences et plants depuis 1982. Nous remercions vivement Monsieur Jean-Luc Pidoux pour tout le travail qu'il a accompli et pour son énorme engagement en faveur de l'ASS. Il sera remercié à la hauteur de son mérite à l'occasion de l'Assemblée générale du 17 janvier 2023. Une célébration aura également lieu au sein du Comité de l'ASS durant le printemps 2022.

Pour repourvoir ce poste vacant au sein du Comité, les sociétaires de l'ASS ont élu **Monsieur Pascal Savary de Payerne**. Il a également été brillamment élu à la Présidence de l'ASS. Âgé de 49 ans et père de deux grandes filles, Monsieur Savary est titulaire d'un CFC d'agriculteur et d'un brevet agricole fédéral. Il exploite à Payerne un domaine de 70 hectares consacré aux grandes cultures, ainsi qu'à l'engraissement de bovins et de poulets de la filière Bell. Il produit des semences de céréales pour l'ASS depuis 2001, activité qu'il a reprise de son père. Il était membre de la commission de gestion de l'ASS de 2018 à janvier 2022. Monsieur Savary assume divers mandats dans le monde agricole. Il est membre du Comité de Prométerre, Président du groupement romand des engraisseurs de volaille Bell, Président de la rampe à betterave de Payerne et Président du syndicat d'arrosage de Payerne et environs. Nous félicitons Monsieur Pascal Savary pour sa brillante élection.

Les membres sortant du Comité ont tous été réélus pour un nouveau mandat. Il s'agit de Messieurs Samuel Baumgartner de Nyon, Jean-Marcel Schmoutz de Romont, Markus Egger de Bière et Marc Henri Chevalley de Chavannes-sur-Moudon.



ASS Société coopérative des sélectionneurs

Plusieurs changements sont intervenus au sein de la commission de gestion de l'ASS. Monsieur Raphaël Miazza a quitté la commission car il a terminé son mandat de 6 ans, dont deux ans à la Présidence. Membre depuis 2016, Monsieur Nicolas Savoy d'Echarlens reprend la Présidence de la commission de gestion. Les autres membres sortants Vincent Beetschen de Bursins, Stéphane Challandes de Fontainemelon et Etienne Habegger de Moudon (suppléant en 2021) sont tous réélus pour un nouveau mandat. Pour repourvoir les postes vacants, les sociétaires ont élu Martial Savary de Payerne et Didier Mermoud de Poliez-le-Grand (suppléant).

Les ventes totales de semences et plants produits par l'ASS en 2020, toutes espèces confondues, se sont élevées à 11'924 t. Ce résultat est supérieur de 12.3 % à celui de la campagne précédente. Cela s'explique par la bonne récolte de plants de pommes de terre (faible récolte en 2019) et par le bon résultat réalisé dans le secteur des céréales. Par rapport à la campagne précédente, les ventes de semences et plants sont en augmentation pour les pommes de terre (+ 1'088 t), les céréales (+ 351 t) et les pois (+ 25 t). Elles sont par contre en diminution pour le maïs (- 97 t), le soja (- 52 t) et le trèfle (- 11 t). Pour le maïs et le soja, les baisses s'expliquent par les faibles récoltes (disponibilités inférieures).

Les comptes de l'exercice 2020-2021 se caractérisent par un chiffre d'affaires total de CHF 18'466'115.-. Il s'agit du résultat le plus élevé depuis 2003. Par rapport à l'exercice précédent, il est en augmentation de CHF 2'113'787.- (+ 12.9%). Ceci s'explique par les ventes plus élevées de semences de céréales et par les bons rendements réalisés dans la production de pommes de terre. Les nouveaux mandats de triage dans le secteur des graines alimentaires contribuent aussi à ce bon résultat. Les charges de marchandises et de prestations de tiers se montent à CHF 15'296'915.-. Elles sont également supérieures à celles de 2020-2021 en raison des volumes de semences et plants supérieurs à payer aux producteurs. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 2'668'360.- et sont en progression de 4 %. Ceci s'explique par un nombre d'heures de triage des plants plus élevé (trieurs externes) et par quelques frais extraordinaires à la centrale céréales (ex. : mise à niveau de l'application informatique). L'exercice 2020-2021 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 358'059.-. Finalement, l'exercice sous revue boucle avec un bénéfice de CHF 118'882.-.

L'exercice sous revue a été marqué par l'agrandissement de la centrale céréales de Moudon. La construction a eu lieu de juin 2020 à novembre 2021. Le nouveau bâtiment de stockage est terminé depuis fin octobre. Les nouvelles cellules et la toute nouvelle ligne de triage pour les spécialités sont opérationnelles depuis mi-novembre. Cette installation a déjà été utilisée pour trier des semences de céréales, de pois, de lupin et de maïs, ainsi que des graines alimentaires comme du sorgho, du quinoa, des lentilles et des haricots. La qualité de triage est excellente et le débit bien plus élevé qu'avec les anciennes machines. La construction d'un étage supplémentaire a été décidé en cours de construction afin de permettre l'installation d'une future machine de désinfection non chimique des semences (ex : ThermoSeed). L'inauguration officielle de la nouvelle construction est prévue dans le courant du printemps 2022.

ASS Société coopérative des sélectionneurs

L'ASS est une société coopérative fondée en 1909, regroupant 240 producteurs – multiplicateurs de semences et plants des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Elle a pour but de produire, conditionner et commercialiser des semences et plants certifiés de qualité conformément aux besoins de ses clients et de ses sociétaires. L'ASS produit des plants de pommes de terre ainsi que des semences de céréales, de maïs, de soja, de pois et de trèfle.